

**TITRE :** Collaboration en sciences de la santé 2  
**SIGLE :** CSS2900  
**CRÉDIT :** 1 crédit

**TRIMESTRE :** Hiver 2019

Le cours CSS2900 est le second d'une série de trois cours qui s'inscrivent dans un continuum d'apprentissage à la collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient et ses proches aidants. Il permettra à l'étudiant de développer les habiletés et les comportements requis dans la pratique par des situations d'apprentissage de plus en plus complexes.

Faculté	Programme	Professeur	Courriel
<b>Arts et sciences</b>			
<i>École de travail social</i>	BSc service social	Sue-Ann MacDonald	sueann.macdonald@umontreal.ca
<b>Département de kinésiologie</b>	B. Sc. kinésiologie	Marie-Ève Mathieu	me.mathieu@umontreal.ca
<b>École d'optométrie</b>	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle en optométrie (O.D.)	Julie-Andrée Marinier	julie-andree.marinier@umontreal.ca
<b>Médecine</b>			
<i>Médecine</i>	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle en médecine (M.D.)	Céline Huot	celine.huot@umontreal.ca
<i>École de réadaptation</i>	M. Sc. ergothérapie	Johanne Beaulieu	johanne.beaulieu@umontreal.ca
<i>École d'orthophonie et d'audiologie</i>	M. Sc. physiothérapie	Jean-François Lemay	jf.lemay@umontreal.ca
<i>École d'orthophonie et d'audiologie</i>	M.P.O. maîtrise professionnelle en orthophonie	Julie McIntyre	julie.mc.intyre@umontreal.ca
<i>École d'orthophonie et d'audiologie</i>	M.P.A. maîtrise professionnelle en audiologie		
<i>Département de nutrition</i>	B. Sc. nutrition	Louise St-Denis	louise.st-denis@umontreal.ca
<i>DCPP</i>	Direction collaboration et partenariat patient	Annie Descoteaux	annie.descoteaux@umontreal.ca
<b>Médecine dentaire</b>	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle en médecine dentaire (D.M.D.)	Anne Charbonneau Félix Girard	anne.charbonneau@umontreal.ca felix.girard@umontreal.ca
<b>Pharmacie</b>	Doctorat de 1 <sup>er</sup> cycle en pharmacie (Pharm. D.)	Marie-Claude Vanier	marie-claude.vanier@umontreal.ca
<b>Sciences infirmières</b>	B. Sc. sciences infirmières	Laurence Bernard (Mtl) Chantal Cara (Laval) Lucie Richard (Mtl)	laurence.bernard@umontreal.ca chantal.cara@umontreal.ca lucie.richard@umontreal.ca

**COURS PRÉALABLES :** CSS1900

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DU COURS

Application des compétences de collaboration interprofessionnelle en partenariat avec le patient et ses proches aidants.

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Au terme du cours CSS2900, l'étudiant sera en mesure de :

1. Démontrer progressivement son leadership collaboratif;
2. Situer son rôle en précisant ses responsabilités professionnelles;
3. Reconnaître les rôles et les compétences des autres professionnels ainsi que ceux du patient et de ses proches aidants;
4. Identifier les intervenants pouvant le mieux répondre aux besoins du patient et de ses proches aidants dans un contexte donné;
5. Recommander des objectifs d'intervention d'éducation thérapeutique répondant aux besoins du patient;
6. Appliquer des stratégies de communication appropriées dans ses relations avec ses collègues et partenaires de soins et en comprendre l'impact dans la prévention des tensions et des conflits.

## ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Vous recevez un courriel de lancement du cours CSS2900 dans votre boîte de messagerie@umontreal.ca. Veuillez consulter l'espace StudiUM du cours pour les dates des activités et les échéances et les informations détaillées pour chaque volet d'activité(s).

### Volet 1 - Formation en ligne : modules et Journal de bord collaboratif (JBC) (8 heures)

Cette formation en ligne interactive vous permettra de faire des apprentissages qui seront réinvestis lors de l'activité préparatoire intraprogramme et de l'atelier interprogrammes.

**Thèmes des modules en ligne :** 1) Planification, mise en œuvre et suivi des soins de santé et des services sociaux ; 2) La clarification des rôles et des responsabilités; 3) L'éducation thérapeutique; 4) La prévention et la résolution des conflits.

## Volet 2 – Activité intraprogramme (3 à 4 heures)

Selon les modalités transmises par le professeur responsable du cours au sein du programme de l'étudiant. Votre présence est obligatoire.

## Volet 3 - Atelier interprogrammes (3 heures)

Atelier en groupes de 10 à 11 étudiants provenant des divers programmes (deux équipes de 5 à 6 étudiants, constituées dans le cadre du JBC). L'atelier, co-animé par un professionnel de la santé et par un patient partenaire, est composé de périodes de présentations par les équipes et de périodes d'échanges et de collaboration.

## ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Toutes les activités des 3 volets du cours doivent être complétées avec SUCCÈS afin d'obtenir la mention finale SUCCÈS.

Volets	Pour réussir le cours CSS2900	Pondération
Formation en ligne	<p><b>Modules en ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Réaliser les quatre modules en ligne</li><li>▶ Compléter l'<b>évaluation des apprentissages des modules en ligne</b> sur StudiUM avant le 25 février 2019 jusqu'à 23h55, et obtenir la mention « succès ». La note minimale de réussite est 70 %. Vous avez deux tentatives.</li></ul> <p><b>Journal de bord collaboratif (JBC)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Collaborer activement et réaliser l'activité du JBC <b>en respectant les dates limites des activités du JBC et le parcours des modules qui y sont reliés</b> (voir « <b>Dates importantes</b> » sur StudiUM)</li><li>▶ Compléter la <b>rétroaction par les pairs #1 pour chacun des membres de votre équipe</b> dans StudiUM entre le 4 et le 11 février 2019 à 23h55. Vous devez atteindre les attentes de la rétroaction par les pairs pour réussir ce volet. Les étudiants qui n'auront pas atteint les attentes de la rétroaction par les pairs devront contacter leur professeur responsable afin de convenir de modalités de remédiation en vue d'améliorer leur collaboration avant la rétroaction par les pairs #2.</li></ul>	<b>SUCCÈS</b> ou <b>ÉCHEC</b>
Activité intraprogramme	Présence <b>obligatoire</b> et participation selon les modalités spécifiques de votre programme d'études.	
Atelier interprogrammes	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ La présence est <b>obligatoire</b> à l'atelier interprogrammes.</li><li>▶ Participer activement à l'atelier et manifester les comportements attendus selon la grille d'observation des compétences complétée par les coanimateurs (voir StudiUM).</li><li>▶ Compléter la <b>rétroaction par les pairs #2</b> sur StudiUM entre le 27 février et le 6 mars 2019, à 23h55.</li><li>▶ Pour réussir l'atelier interprogrammes, l'étudiant doit avoir mobilisé les compétences ciblées au niveau attendu selon la grille d'observation des compétences par les coanimateurs et selon la rétroaction par les pairs #2.</li><li>▶ Compléter le questionnaire d'évaluation du cours CSS2900 dans StudiUM entre le 27 et le 6 mars 2019, à 23h55.</li></ul>	

## JUSTIFICATION D'UNE ABSENCE

Votre participation à toutes les activités est obligatoire. Les absences doivent être justifiées selon les modalités exigées par votre programme et l'étudiant devra réussir la ou les activité(s) de remise applicable(s). De plus, l'organisation des rencontres par équipe du JBC rend impossible tout échange de groupe.

### Article 9.9 : Justification d'une absence :

*L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.*

Règlement des études de premier cycle de l'Université de Montréal :

[secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c3056](http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c3056)

## PLAGIAT

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Pour plus de renseignements, consulter le site [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca).